

Le “plus produit” de l’épargne solidaire

L'argent que nous mettons de coté a généralement un but précis : devenir propriétaires, assurer nos vieux jours, faire face à l'impré-vu, transmettre quelque chose à nos enfants et... nous faire plaisir.

Il ne faut jamais sous-estimer cet objectif patrimonial tout à fait naturel, mais rarement évo-qué dans les manuels. La recherche du plaisir a de nombreuses ramifications : les uns manifesteront un goût pro-noncé pour les objets de collec-tion, d'autres aimeront humer leurs terres, d'autres enfin se-ront grisés par les joies de la spéculation. Ces plai-sirs parfaitement légitimes ont en commun d'être tournés vers soi. Il faut y ajouter un plaisir tout aussi naturel, dont nous faisons l'expérience chaque an-née au moment de Noël : celui de donner aux autres et de ressentir la joie que procure ce don.

L'épargne solidaire associe précisément deux dé-marches. L'une est personnelle - mettre de coté - tandis que l'autre est collective, puisqu'il s'agit d'aider les défavorisés, ceux qui n'ont pas comme nous les moyens de préparer leur avenir.

Cet attelage insolite a le mérite de fonctionner par-ticulièrement bien dans notre pays, preuve qu'il a du sens. Environ un million de Français pratiquent l'épargne solidaire sous l'une ou l'autre de ses mul-tiples formes. Il y a encore dix ans, ils se comptaient en dizaines de milliers. Nous pouvons faire encore bien davantage. Notre patrimoine purement financier, à l'exclusion de nos biens matériels (terres, immobilier, objets etc.) s'élève à 3 800 milliards d'euros, soit à deux fois

environ la richesse annuelle que nous produisons et environ 150 000 euros par ménage. L'association

Finansol, que j'ai eu l'honneur de présider pendant six ans et qui regroupe toutes les struc-tures concernées par le sujet, s'est fixée pour objectif qu'un jour 1% de cet argent prenne le chemin du solidaire. 1%, c'est bien peu de choses en soi, c'est même à la portée de chacun d'entre nous. Et pour-tant, il s'agit de 38 milliards d'euros, alors qu'il y à peine un an, le total de l'épargne soli-daire accumulé ne dépassait pas les 5 milliards. Imaginez

tout le bien qui pourrait être fait avec ce supplé-ment d'argent !

Le “1% solidaire” est à notre portée. A condition que demain 5, 10, 15 millions de nos concitoyens soient réceptifs à son message. En pratique, cela signifie qu'une famille “moyenne” disposant de 150 000 euros de patrimoine financier, en place 1%, soit 1 500 euros dans un outil solidaire, comme un livret, une sicav ou les actions de structures soli-daires, comme la foncière Habitat et Humanisme.

J'insiste sur le fait que ces 1 500 euros ne sont pas donnés, mais placés, et donc récupérés un jour. Avec un risque nul ou limité, mais avec un rendement nécessairement faible, puisque leur objectif est aus-si d'améliorer le sort des défavorisés. Il s'agit d'un in-vestissement d'autant plus légitime qu'à l'heure ac-tuelle, les autres placements financiers sans risque, comme les livrets ou l'assurance-vie, rapportent très peu. **Et puis le solidaire a un “plus produit” : il est fondamentalement utile à la collectivité.**



Réforme de l'Assurance-Vie : un nouveau contrat en faveur de l'économie sociale et solidaire

Les raisons de la réforme

Inscrite dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014, la réforme de l'assurance-vie annoncée à l'automne 2013 vise à orienter sur le long terme l'épargne des Français vers l'économie réelle et les entreprises.

Le contrat “Vie-Génération”

Cette réforme propose entre autres “Vie-Généra-tion”, un nouveau contrat libellé en Unités de Compte (actions, obligations, OPCVM) dont un tiers de l'actif sera investi dans des actions d'entreprises de taille moyenne ou intermédiaire du secteur du logement social et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Dans ce cadre, la Foncière d'Habitat et Humanisme ainsi que les FCP de partage seraient potentielle-ment éligibles. Ces contrats donneront droit à un abattement sup-plémentaire de 20 % en plus de l'abattement de 152 500 euros déjà en vigueur sur le calcul des droits lors de la transmission.

Une incitation fiscale à basculer vers cette nouvelle formule pour les contrats supérieurs à 700 000 euros...

Au total en effet, le nouvel avantage fiscal qui ac-compagne le contrat “Vie Génération”, permettra de compenser l'alourdissement des droits de suc-cession prévu dans le projet de loi pour les contrats d'assurance-vie de plus de 700 000 euros.

Délais de mise en œuvre

Le lancement effectif de ce nouveau contrat d'assu-rance-vie, voté fin 2013 dans le cadre du collectif budgétaire, est attendu pour fin 2014.

En résumé, les droits de succession applicables aux contrats d'assurance-vie seront, après promulgation du décret attendu, de :

- De 0 à 152 500 € = exonération
- De 152 500 à 700 000 € = 20 %
- > 700 000 € = 31,25 %

avec un abattement de 20% pour les contrats “Vie-Génération”.

NOUS CONTACTER

Alix Guibert
Responsable des ressources financières
Tél. 04 72 27 42 58
a.guibert@habitat-humanisme.org

Xavier Decroix
Responsable partenariat banques
Tél. 06 75 09 01 69
x.decroix@habitat-humanisme.org

pour
Investir Agir

est édité par
habitat et humanisme



69 chemin de Vassieux • 69647 Caluire et Cuire
Tél. 04 72 27 42 58 • contact@habitat-humanisme.org

Directeur de la publication :
Bernard Devert

Maquette et création :
Onna Noko design graphique

Comité de rédaction :

Nathalie Monnoyeur,
Marie Savereux, Alix Guibert,
Xavier Decroix.

Date de publication : 1^{er} semestre 2014

Crédits Photos : Shutterstock,
Luc Benevello, Jeremy Jung.

LES PLACEMENTS SOLIDAIRES D'HABITAT ET HUMANISME

Depuis près de 30 ans, Habitat et Huma-nisme, en partenariat avec des banques et des établissements financiers, a développé une gamme de placements conciliant perfor-mance et utilité sociale :

La Foncière d'Habitat et Humanisme, outil patrimonial du Mouvement qui achète et rénove des logements à destination des personnes en difficulté, ouvre son capital lors d'appels publics à l'épargne. Les actionnaires peuvent bénéficier de réductions d'impôts dans le cadre des dispo-sitifs Madelin et TEPA.

Le Fonds Commun de placement :

le FCP Solidarité Habitat et Humanisme, fonds ISR et de partage géré par Amundi, est acces-sible à tout portefeuille de titres : partage du coupon annuel sous forme de don ouvrant droit à une réduction d'impôt, rétrocession par la banque d'une partie des frais de gestion, investissement d'une partie de l'actif dans la so-ciété Foncière d'Habitat et Humanisme. Fonds proposé dans la gamme LCL/ Crédit Agricole.

Contrat d'assurance-vie solidaire :

le FCP Habitat et Humanisme est référencé dans le contrat multisupport Liberalys-vie (Apicil) qui rétrocède une partie des frais de souscription et de gestion à Habitat et Humanisme.

Livrets d'épargne :

livret Agir (Crédit Coopératif), livret LEA (CIC, Crédit Mutuel), service épargne solidaire (Société Générale) : sans frais, versements et retraits libres, don d'une partie des intérêts annuels ouvrant droit à une réduction d'impôt.

TÉMOIGNAGE

Marc-Olivier de Bazelaire
Office Patrimonial CoValeurs



Nous assistons à un phénomène très important depuis le début de la crise des années 2007/2008, nos clients ont perdu confiance dans les solutions d'épargne tradi-tionnelle et notamment dans les actifs financiers, et ils re-cherchent des solutions qu'ils comprennent et qui soient en phase avec leurs croyances, leurs valeurs, leur recherche de sens.

Il faut donc aujourd'hui trouver des placements qui apportent à la fois du sens et une certaine rentabilité, et qui aient aussi une visibilité sur la sortie et le dénouement de l'investissement.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes tournés vers Habitat et Humanisme : on est sur de l'immobilier, un actif extrêmement rassurant, et une articulation intelligente qui permet de financer un logement très social avec un patri-moine privé tout en bénéficiant de systèmes incitatifs de l'Etat.

Nous proposons donc à nos clients les deux pla-cements solidaires d'Habitat et Humanisme : un investissement en direct dans les ac-tions de la Foncière Habitat et Humanisme et un investissement dans le FCP de partage Soli-darité Habitat et Humanisme, souvent à l'inté-rieur d'un contrat d'assurance-vie.

Face à une demande assez claire de placements concrets et qui ont du sens, il y a, pour nous pro-fessionnels, une opportunité de diversifier notre offre et d'aller vers d'autres solutions que les so-lutions traditionnelles, avec à la fois un appren-tissage pour nos clients de ces “outils” qu'ils ne connaissent pas bien et une familiarisation pour nous de cette offre à forte rentabilité sociale.

pour
Investir Agir

LA LETTRE DES INVESTISSEURS PHILANTHROPIES

SPÉCIAL GESTION DE PATRIMOINE



habitat et humanisme

1^{ER} SEMESTRE 2014

N°2



EDITO

par **Bernard Devert**,
Président Fondateur
d'Habitat et Humanisme



Agir

Qui n'éprouve pas l'impérieuse nécessité d'agir dans un présent difficile et un ave-nir dont chacun pressent qu'il ne saurait être remis à une “main invisible”, l'autre façon de par-ler pudiquement du hasard ou pire de nos abandons.

Nous observons des mains ouvertes et expertes s'at-tachant à susciter dans une éthique de la responsa-bilité une attention à l'homme pour qu'il soit reconnu pour ce qu'il est et non pour ce qu'il a. Les célébrations du soixante-dixième anniversaire du débarquement rappellent combien l'audace et l'abnégation sont au rendez-vous de l'histoire quand il s'agit de mettre dehors les pouvoirs absurdes et mortifères.

Le monde marche sur la tête, dit-on, ou encore *il va mal*. Peut-être. Mais ce mal ne serait-il pas une espérance fracassée par la cupidité qui, pilonnant l'éthique, construit des tranchées mettant à distance le bien qui, comme chacun sait, ne fait pas de bruit ? L'Europe n'est pas en guerre mais elle est confron-tée à de graves conflits qui jamais ne font l'objet de déclaration. Un silence qui est à lui seul un bunker d'où les états-majors anonymes entretiennent une guerre économique.

Les combats ne font pas couler le sang mais laissent exsangues des millions de personnes qu'on ren-contre dans les “hôpitaux de campagne” que sont ces lieux de repli dont les noms ne sont que trop connus. Le traitement proposé est un appel à une patience résignée.

Le chaos ne l'emporte pas sur l'espérance : des ac-teurs de plus en plus nombreux, habités par la pas-sion d'entreprendre, “s'embarquent” pour rendre la terre plus habitable. L'ennemi n'est pas la “main invisible” mais l'indifférence qui fait que tant d'êtres fragilisés éprouvent le sentiment de ne compter pour rien pour n'avoir rien.

Investir pour Agir ouvre une nouvelle ère. Les articles proposés font découvrir un monde non pas secret, mais qui secrètement prépare une autre économie dont la finalité est l'homme ; loin d'être anonyme, elle porte un nom la solidarité, esquisse de la fraternité. Ensemble, agissons non seulement pour faire bouger les lignes des tranchées mais construire une écono-mie du service. Utopie, sans doute, mais elle vaut la peine d'être défendue pour être une des condi-tions de la cohésion sociale sans laquelle il n'y a pas de paix.

LA PHILANTHROPIE EN FRANCE

Fondations individuelles ou familiales

Nombre
467

Actifs
2,7 Milliards d'€

Dépenses annuelles
165 Millions d'€

Source : Etudes Observatoire Fondation de France 2011/2012

Philanthropie et gestion de patrimoine... Vers une nouvelle ère.

Une nouvelle ère s'ouvre donc...

La crise de l'État-providence et l'arrivée d'une nouvelle génération de philanthropes, entrepreneurs ou épargnants solidaires, façonnent aujourd'hui une toute autre forme de philanthropie, autonome, visible et puissante.

De nouveaux outils se créent et avec eux de nouveaux besoins d'ac-compagnement, une nouvelle offre, de nouveaux messages...

ECLAIRAGE

Entretien avec **François Debiesse**, président de la Fondation de l'Orangerie, ancien directeur de la Banque Privée de BNP Paribas



Gestion de Patrimoine et philanthropie : la Banque Privée au service de l'intérêt général.

Le fait d'avoir été sur une très longue période et concomitamment, patron de la Banque Privée comme exécutif, comme métier et puis président de la Fondation, a suscité chez moi beaucoup d'intérêt, d'engagement, et dans ma tête et dans mon cœur. J'y ai découvert les problématiques de financement de l'intérêt général, au travers no-tamment de la philanthropie.

Le nouveau visage de la philanthropie

Depuis une dizaine d'années à peu près, nous avons commencé à entendre chez la grande clientèle, chez les gens nouvellement fortunés notamment, cette phrase qui revenait de façon récurrente “I want to give back”.

En effet le profil type du philanthrope individuel a complètement changé, ce n'est plus un héritier, c'est un actif, entre 50 et 60 ans, qui a construit sa for-tune avec sa vie professionnelle, et qui a donc une approche de l'argent tout à fait différente.

“..Tout cet argent mais pour quoi faire ?..”

La réponse est toujours la même, que l'on soit en France, en Italie, en Chine, en Inde, et elle se décline à 3 niveaux :

• j'ai envie de vivre de façon sympathique jusqu'à la fin de mes jours,

• je veux donner à mes enfants les moyens de construire la vie qu'ils ont envie d'avoir, et sûrement pas de ne rien faire,

• et pour le reste, je consi-dère que j'ai fait fortune dans une société, et donc je vais réinvestir, et le terme est important, je vais réinvestir dans cette société qui m'a permis d'avoir la vie de privilège que j'ai réussi à avoir.

Un service d'accompagnement philanthropique gratuit

En 2007, pour répondre à ce besoin naissant, nous avons chez BNP Paribas décidé de créer un service d'accompagnement philanthropique. Mais pour bien acter que l'on situait cela dans un exercice respon-sable de notre métier, nous avons voulu le faire gra-

tuitement. Nous ne voulions pas que ce service soit payant, avec la conviction que l'on s'y retrouverait en termes de qualité dans la relation avec notre clientèle.

Deux types de services :

Un accompagnement personnalisé de A à Z pour une cause déjà définie... du diagnostic patrimonial jusqu'au choix de la structure juridique - fondation, fonds de dotation ... - et la sélection des cibles.

Un menu de projets pour les indécis, par le biais de la Fondation de l'Orangerie pour la philanthropie Individuelle... 6 à 15 projets, 1/3 en France, 2/3 à l'étranger, sélectionnés en collaboration avec un co-mité d'experts et sur lesquels nous avons fait toutes les investigations nécessaires, sur le thème de *“la préservation et la transmission des patrimoines et des savoirs”*, un thème qui correspond bien à la philosophie de la Banque Privée mais qui est suffisamment large pour que l'on puisse y intégrer des projets très variés.

Des pistes pour agir

Deux enjeux pour le développement du financement de l'intérêt général : l'ouverture de la philanthropie à l'entreprise sociale...

notamment par la défiscalisation de ses dons. Il faudra que la loi évolue, pour que la philan-thro-pie puisse aller vers l'entreprise sociale qui, aux côtés du monde associatif, est un autre levier fon-damental du progrès social.

...et le développement de la finance solidaire, une autre forme de philanthropie individuelle, par le biais de l'épargne.

Si la philanthropie représente des sommes impor-tantes, environ 500 milliards de dollars par an, (flux de philanthropie au plan mondial), l'enjeu de la gestion d'actifs au travers de la finance responsable est bien plus important encore, sans commune mesure même. Mais l'on voit bien la pesanteur, le clivage qu'il y a dans la tête des clients : cerveau droit, j'investis, j'optimise mes placements... cerveau gauche, je donne...

Et justement, la finance responsable et solidaire, c'est la passerelle entre les deux...

TEMOIGNAGE

Rue Chabrol, à Paris, une utopie est devenue réalité : un immeuble et 2 grands appartements intergénérationnels réunissent, dans une ambiance d'entraide et de convivialité, des personnes en difficulté, d'âges et de situation variés.

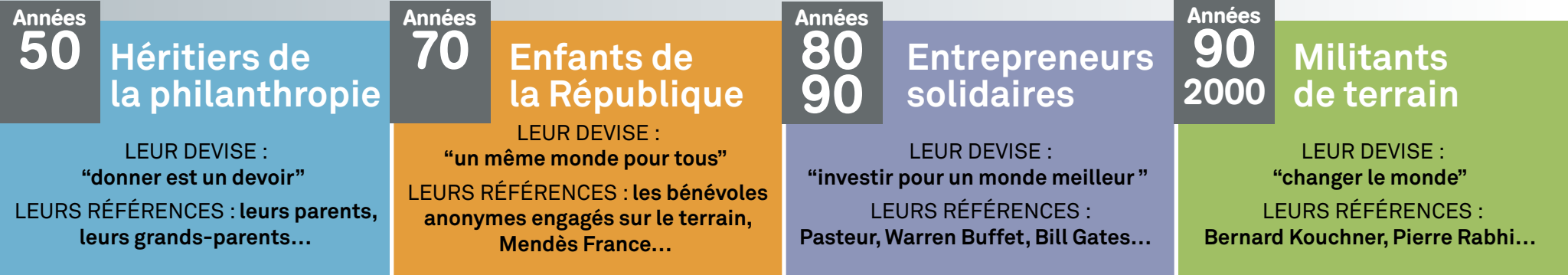
Dans l'immeuble, 15 locataires jouissent d'un logement autonome meublé et décoré : personnes âgées, jeunes (étudiants, travailleurs), familles avec jeunes enfants (couples et familles monoparentales), ils se retrouvent souvent dans la buanderie, ou pour un repas festif dans la grande salle commune.



La présence d'une équipe de bénévoles d'Habitat et Humanisme facilite l'animation collective mais la convivialité et les échanges de service se développent d'eux-mêmes. Les deux grands T5 abritent des colocations intergénérationnelles inédites entre une personne âgée, une famille monoparentale et deux jeunes (étudiant ou en apprentissage), chacun jouissant d'une chambre avec chacune salle d'eau et wc privatifs, mais tous, partageant le grand salon et la cuisine.

Ce projet fou est né du rêve de Françoise Lorenzetti, propriétaire des lieux. **“Avant, divers âges de la vie cohabitaient sous le même toit, souvent par nécessité économique. Les temps sont rudes et, pour les jeunes comme pour les anciens, on peut inventer une autre façon de vivre ensemble.”**

LES GÉNÉRATIONS DE PHILANTHROPES



Source : étude de l'Observatoire de la Fondation de France

ACTU | La philanthropie, une affaire de familles

Depuis une dizaine d’années, la philanthropie fait l’objet en France d’un renouveau aussi remarquable qu’inattendu... dans un contexte de crise profonde de notre modèle économique et social. Un nombre croissant de familles françaises, de notoriété et de fortune diverses, créent ainsi leur fondation pour soutenir des actions dans des domaines aussi variés que l’insertion, l’éducation, la recherche médicale ou la culture.

La notion de famille : le périmètre de la philanthropie familiale

Deux faisceaux d’indices pour définir ce qu’est la philanthropie familiale, sous-ensemble de la philanthropie : l’origine du financement affecté à la création d’une fondation par exemple - héritage ou revente d’une entreprise familiale - et les personnes impliquées dans cette philanthropie. La fondation, lorsqu’il s’agit d’une fondation, est-elle créée, gérée ou gouvernée par les membres d’une même famille ?

Les véhicules : les fondations abritantes, une alternative aux fondations reconnues d'utilité publique

S’il n’est nul besoin d’être millionnaire ou multi millionnaire pour se lancer dans la philanthropie - on peut créer une fondation à partir de 200 000 € - les familles ont besoin de structurer leur philanthropie et de dépasser un don informel qui souvent préexiste à la création du véhicule philanthropique.

Créer une fondation, c’est aussi définir ce que l’on a envie de faire, avec un objet suffisamment large pour intégrer le cas échéant la problématique de

transmission de la fondation à ses descendants. Il s’agit de définir des modalités d’actions, réfléchir à comment le capital va être géré... Dans ce contexte, le système des fondations abritantes joue un rôle très important pour accompagner ces fondateurs qui vont décider de passer de l’intention et de la pratique informelle à la structuration d’un projet.

La gouvernance : la place de la famille

Question légitime dans une situation ambivalente où en consacrant de l’argent à la philanthropie, la famille se dépossède finalement du capital en question pour le transmettre au service de l’intérêt général.

D’une gouvernance très familiale où le projet entrepreneurial n’implique que les parents et les enfants, parfois des cousins, à une ouverture de la gouvernance à des amis, des proches et des experts, le spectre des possibles est large. Intervenant à la réunion à la fondation de France, François Rebeyrol - Fondation Agir sa Vie

Dans le cadre des rencontres annuelles du cercle Caritas, Arthur Gautier, chercheur et Anne Claire Pache, professeur titulaire de la chaire Philanthropie de l’ESSEC Business School, présentent le premier ouvrage français consacré exclusivement à la philanthropie familiale, à partir de l’étude de 29 familles de philanthropes : “La philanthropie une affaire de familles”*

> Sortie en mars 2014 aux éditions Autrement



- explique que la présence au sein du conseil d’administration de la fondation familiale de quelques personnes extérieures à la famille mais cooptées par elle, permettrait d’éviter des tensions qui auraient pu émerger dans une dynamique qui se serait restée purement familiale.

Ensuite il y a des gouvernances qui sont en partie contraintes par des modalités opératoires, c’est à dire que si on est à l’Institut de France, la présence d’un certain nombre d’académiciens fait partie du

contrat de la fondation abritée, quand on est une fondation reconnue d’utilité publique, l’Etat a un certain nombre de sièges.

On voit l’évolution en France, et nombreux sont ceux qui nous ont dit, “...mais vous n’auriez jamais pu faire ce livre il y a 5 ans, personne n’aurait accepté de vous rencontrer et de vous raconter ce qu’ils vous ont raconté ...”

TENDANCES - INTERNATIONAL

Entretien avec Olivier de Guerre, Fondateur de Phitrust et Administrateur de l’EVPA (l’European Venture Philanthropy Association).



La “Venture Philanthropy”

Depuis quelques années, à l’international, une nouvelle génération de philanthropes entrepreneurs cherchent à appliquer à la philanthropie des méthodes d’investissement et des techniques de gestion qu’ils ont apprises ou développées dans l’exercice de leur métier.

C’est l’idée de la “Venture Philanthropy”, l’idée que l’on peut appliquer aux dons les logiques de financement et d’accompagnement de l’entreprise classique, l’idée que l’on peut renforcer significativement l’impact sociétal - social, environnemental, médical ou culturel - d’une entreprise sociale ou d’une association en lui fournissant non seulement un soutien financier mais aussi un accompagnement dans la durée.

Cette approche philanthropique utilise une large palette d’instruments financiers (dons ou subventions, participation en capital, prêts) et paye une attention toute particulière à l’impact sociétal qui est l’objectif prioritaire de la démarche.

Financer le “Capacity Building”, l’organisation elle-même plutôt que le projet...

Un certain nombre de fondations définissent ainsi des objectifs d’impact avec les porteurs de projets qu’elles financent mais accompagnent aussi ces organisations en participant à la gouvernance, comme on le ferait dans toute entreprise, en faisant venir des expertises techniques, et en finançant ce que personne ne veut financer, c’est à dire l’organisation elle-même plutôt que le projet.

...à l’instar de la Fondation Omidyar, entreprise philanthropique nouvelle génération

créée par Pierre Omidyar en 2004, un des deux fondateurs de EBay, qui chaque année donne 10 fois

1 million de dollars à des associations ou à des entreprises sociales pour financer 10 projets sociaux dans le monde pour leur “capacity building”, c’est à dire non pas pour le projet lui même mais pour son organisation, le développement de sa structure. Ce million de dollars va servir à recruter des équipes pour le marketing, pour la communication, pour l’organisation, pour que le projet remplisse ses objectifs.

Vers plus d’efficacité dans le don chez les Fondations historiques

Par ailleurs, aux cotés des capitaux risqués, les fondations “classiques” d’Europe, mais aussi d’Asie cherchent aujourd’hui à être plus efficaces dans le don, avec la logique que l’on retrouve en finance classique, c’est à dire en choisissant la tranche qu’elles vont financer, en fonction du risque et des moyens financiers qu’elles souhaitent y mettre : quand on finance de l’amorçage c’est vraiment du don, on peut tout perdre, quand on finance l’accélération, il faut beaucoup de moyens d’accompagnement, quand on va dans le développement, c’est plutôt une question de stratégie.

Cela change complètement la relation entre le financeur et l’entrepreneur social, puisque le porteur de projets doit venir avec des projets mais aussi avec une vision de là où il va, “voilà ce que je vais faire avec votre argent en 3 ou 5 ans” et qu’il doit rendre compte. On rentre dans une logique d’efficacité, c’est un changement radical de vision.

EN PRATIQUE

la donation temporaire d’usufruit

Mr et Mme H, ont, à 60 ans passés, une épargne à investir. L’immobilier leur apparaît comme l’investissement le plus sûr et le plus intéressant pour disposer à terme d’un revenu complémentaire. Mais dans l’immédiat, ils souhaitent aussi donner une dimension de solidarité à cette épargne.

Ils ont contacté Habitat et Humanisme Loire Atlantique dont ils connaissent et apprécient l’action auprès des personnes en difficulté. Avec l’aide de l’équipe, le couple choisit un programme neuf de logements dans le centre de Nantes, bien placé mais suffisamment simple pour que les charges locatives ne soient pas trop élevées. Ils acquièrent un T3 en VEFA (Vente en l’Etat Futur d’Achèvement) pour une valeur de 320 000 €.

Dès l’acquisition, ils font une donation temporaire d’usufruit de leur bien à Habitat et Humanisme, pour une durée de 8 ans. Le bien est ainsi sorti immédiatement de leur assiette fiscale, et comme ils ne percevront pas de revenu locatif pendant la durée de la donation temporaire, ils ne seront pas taxés pour ce bien. Habitat et Humanisme a pu louer une maman seule avec ses deux enfants, qui commencent une nouvelle vie dans ce beau logement neuf.



FOCUS

Engager les clients de la Banque Privée



Olivier Burgensis, Responsable Banque Privée au Crédit Agricole Centre Est, nous fait partager l’expérience vécue depuis 4 ans sur des projets réalisés par Habitat et Humanisme à travers sa Foncière, sa structure immobilière, sur Lyon. A deux reprises, le CA Centre Est a accepté de mobiliser ses équipes et les clients de la Banque Privée pour trouver des fonds nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Financement du chantier de reconversion des prisons St-Paul et St-Joseph à Lyon

Suite à la première expérience que nous avons vécue fin 2008 avec Habitat et Humanisme, qui nous avait permis, en pleine crise financière, de solliciter une dizaine de clients et de réunir 400 000 € pour financer l’opération de la maison-relais “la Confluence” à Lyon, c’est tout naturellement que nous avons décidé de mobiliser les équipes de la Banque Privée pour collecter les 4 millions d’euros dont Habitat et Humanisme a eu besoin pour financer le chantier de reconversion des prisons St-Paul et St-Joseph à Lyon, au travers notamment de l’investissement dans la Foncière.

C’est dans un climat de défiance envers les banquiers depuis 2008, que nous avons souhaité partager nos convictions avec nos clients. En entrant davantage dans l’intimité de la relation, c’est la confiance qui s’est renforcée. Ce fût aussi l’opportunité de montrer concrètement aux clients l’emploi de leurs capitaux, à proximité de leur lieu de vie.

Un défi porteur de liens

C’était un vrai défi parce que si fin 2008 nous étions deux à avoir porté l’opération, pour ce nouveau chantier, ce sont les 30 conseillers privés et ingénieurs patrimoniaux de la Banque Privée qui ont accepté de parler du projet, pour mobiliser au final un peu plus de 50 clients et collecter 1M € pour la Foncière... ...des clients qui en majorité ne connaissaient pas Habitat et Humanisme et qui souhaitaient exprimer des valeurs fondamentales et, dans une période plutôt incertaine, donner du sens à leur épargne. L’avantage fiscal n’était plus le moteur essentiel de leur investissement.



Le Groupe Crédit Agricole, au travers de sa filiale de gestion d’actifs Amundi, a apporté le complément pour boucler l’opération, grâce à la collecte dans les fonds de partage Habitat et Humanisme référencés dans les comptes titres et dans les plans d’épargne entreprise.

Nous sommes heureux d’avoir pu montrer que le Crédit Agricole Centre Est avec ses clients, sait mener sur son territoire, une démarche collective, utile, responsable et solidaire. Cette réussite est partagée avec Habitat et Humanisme, autour d’un objectif de solidarité, donner un avenir à des personnes fragilisées.